

Swiss Olympic,  
Maison du Sport,  
Talgut-Zentrum 27  
CH-3063 Ittigen, près  
de Berne

T. +41 31 359 71 11  
F. +41 31 359 71 71  
info@swissolympic.ch  
www.swissolympic.ch

## Directive «Produits en papier»

(en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025)

### 1. Introduction

La directive spécifique «Produits en papier» complète la stratégie «Achats responsables» de Swiss Olympic et s'impose à l'achat de tout produit correspondant. Elle définit les objectifs et décrit les prestations de Swiss Olympic au regard de l'achat de papier et de produits en papier. En règle générale, la directive est mise à jour chaque année et à la disposition du public. Pour une meilleure lisibilité, il est fait référence aux normes et certificats par leurs abréviations usuelles. Des explications sur lesdites normes et certificats sont disponibles sur le site Internet «Labelinfo Suisse»<sup>1</sup>. Depuis 2025, la directive «Produits en papier» s'appuie sur les recommandations et critères pour les prestations d'impression de la «Toolbox Achats Responsables Suisse» de la Confédération<sup>2</sup>.

### 2. Objectifs

Swiss Olympic accepte uniquement des mandats d'imprimeries respectueuses de normes écologiques et sociales élevées et n'utilise que du papier produit dans des conditions écologiques et sociales strictes. Pour ce faire, Swiss Olympic se réfère à des labels et certificats indépendants qui jouissent d'une forte crédibilité auprès des parties prenantes étatiques, économiques et de la société civile.

### 3. Description des prestations

Tout fournisseur de Swiss Olympic est tenu de remplir le présent document lors de la soumission de toute offre. Il incombe à chaque imprimerie de systématiquement remplir les «Critères de qualité de l'imprimerie» à la page 2; les imprimeries du pool d'impression de Swiss Olympic ont seulement l'obligation de le faire une fois par semestre. Les «Critères de qualité du produit en papier» à la page 3 sont à confirmer pour chaque mandat. Le présent document fait en outre partie intégrante de tout contrat conclu entre Swiss Olympic et tout fournisseur lors de l'achat de papier ou de produits en papier. **Pour l'attribution d'un marché, il est impératif que tous les critères marqués d'un «O» (obligatoire) soient remplis.** Les critères marqués d'un «S» (souhaitable) ne doivent pas obligatoirement être satisfaits. Toutefois, en cas d'offres économiquement équivalentes, ces derniers sont décisifs pour l'attribution du contrat.

Swiss Olympic se réserve le droit d'accepter toute alternative aux critères exigés dans la mesure où l'équivalence avec lesdits critères est prouvée.

#### 4. Critères de qualité de l'imprimerie

Les «Critères de qualité de l'imprimerie» s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise d'imprimerie. Ils doivent systématiquement être respectés, sauf par les imprimeries du pool d'impression de Swiss Olympic, qui sont uniquement tenues de les remplir tous les six mois.

<b>Société</b>	
<b>Produits</b>	

Critères de qualité de l'imprimerie		Satis- fait?	O/S <sup>3</sup>
<b>Impression en Suisse</b>	L'imprimerie imprime et traite physiquement les produits en Suisse.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Gestion environnementale</b>	L'imprimerie est certifiée ISO 14001.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Gestion de l'énergie</b>	L'imprimerie enregistre sa consommation énergétique, analyse les plus gros consommateurs et met en place des mesures d'économies d'énergie.	<input type="checkbox"/>	O
<b>FSC</b>	L'imprimerie est certifiée FSC Chain of Custody.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Déchets et recyclage</b>	L'imprimerie dispose d'un plan de gestion correcte et de réduction des déchets.	<input type="checkbox"/>	O
<b>COV</b>	L'imprimerie figure sur la liste verte (Positivliste) de voc-arm-drucken.ch ou apporte la preuve qu'elle réduit systématiquement les émissions de COV de sa production.	<input type="checkbox"/>	O
<b>CCT</b>	L'imprimerie est soumise à la CCT du secteur.	<input type="checkbox"/>	S
<b>Formation/inclusion</b>	L'entreprise forme des apprenti-e-s ou propose des postes de travail inclusifs pour les personnes handicapées.	<input type="checkbox"/>	S
<b>Émissions de CO<sub>2</sub></b>	L'imprimerie utilise un processus d'impression neutre en CO <sub>2</sub> (et assume ses responsabilités pour les émissions inévitables).	<input type="checkbox"/>	S
<b>Cradle to Cradle (C2C)</b>	L'imprimerie est certifiée selon la norme C2C.	<input type="checkbox"/>	S
<b>OU</b>			
<b>Liste des entreprises responsables dpsuisse</b>	L'imprimerie se trouve sur la liste des entreprises responsables de dpsuisse ( <a href="#">lien</a> , en allemand) et remplit les critères suivants, en plus des éléments obligatoires:  ISO 14001, divers programmes d'efficacité énergétique ou analyse du potentiel énergétique, FSC, plan d'élimination des déchets, COV.	<input type="checkbox"/>	O
	L'impression est climatiquement neutre.	<input type="checkbox"/>	S

### Preuves

Tout fournisseur est tenu de fournir des certificats et rapports ou toute preuve équivalente afin d'attester du respect des critères.

## 5. Critères de qualité du produit en papier

Les «Critères de qualité des produits en papier» s'appliquent au papier d'impression / de copie, aux mandats d'impression et aux fournitures de bureau en papier. Ces critères doivent être remplis pour chaque mandat.

Critères de qualité du produit en papier		Satis- fait?	O/S <sup>3</sup>
<b>Papier recyclé</b>	Le papier utilisé est 100% recyclé et certifié selon <input type="checkbox"/> le label Ange bleu RAL-UZ 14 <sup>4</sup> – Priorité! <sup>5</sup> ; ou <input type="checkbox"/> le label FSC Recycled et l'écolabel européen.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Impression recto verso</b>	Le papier est adapté à l'impression recto verso.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Blanchissement</b>	Le papier est blanchi sans chlore élémentaire (ECF) ou sans chlore du tout (TFC).	<input type="checkbox"/>	O
<b>Encres</b>	L'imprimerie utilise des encres offset durables présentant les caractéristiques suivantes: bon désencrage, absence d'huile minérale, métaux lourds, substances CMR, composés organiques halogénés et produits chimiques nocifs pour l'environnement.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Émissions de CO<sub>2</sub></b>	L'imprimerie assume ses responsabilités pour les émissions de CO <sub>2</sub> liées au mandat d'impression (par exemple, par l'intermédiaire du fonds pour le climat de Swiss Olympic ou similaire) et fournit les informations nécessaires à Swiss Olympic.	<input type="checkbox"/>	O
<b>Impression faible en COV</b>	L'impression émet une quantité réduite de COV.	<input type="checkbox"/>	O
	L'impression n'émet pas de COV.	<input type="checkbox"/>	S

### Preuves

Tout fournisseur est tenu de fournir des certificats et rapports ou toute preuve équivalente afin d'attester du respect des critères.

### Confirmation

**Je certifie par la présente que toutes les informations fournies sont complètes et véridiques.**

Date:

Nom:

\_\_\_\_\_  
Signature

## 6. Notes de bas de page

---

<sup>1</sup> <https://labelinfo.ch>

<sup>2</sup> [Toolbox-C Prestations-impression.pdf](#)

<sup>3</sup> O = obligatoire, S = souhaitable

<sup>4</sup> Le papier certifié Ange bleu RAL-ZU 14 répond automatiquement aux critères relatifs au papier recyclé, à l'aptitude à l'impression recto verso et au blanchiment.

<sup>5</sup> En règle générale, il convient d'utiliser du papier recyclé certifié par le label Ange bleu. Pour tout achat de papier, il convient de tenir compte de la priorité des certificats.